

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MAIRIE
DE
RANES**

61150 RANES

L'an deux mil vingt et un
Le vingt sept mai à 20H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de :
Monsieur COUPRIT Pierre, Maire.

DATE DE CONVOCATION
20.05.2021

Etaient présents : COUPRIT Pierre (Maire)
RIGOUIN Yves – DELENTE Marie-Hélène – BROQUET Patrick – BÉCHET Emmanuel – CAILLAUD Béatrice – SERAIS Géraldine – FONTELLAYE Alain – MALOIZEL Régis – VILLETTE Geneviève – ESNAULT Magali – AMIARD Nicole – DROT Sébastien –

DATE D’AFFICHAGE
28.05.2021

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : RIVARD Yvette (Excusée) –

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	14
Présents	13
Votants	13

Secrétaire : BROQUET Patrick

1) **Travaux au Lotissement des Princes** : C'est l'entreprise TOFFOLUTTI qui a été retenue pour les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs au Lotissement des Princes pour un montant de 176 643,60 € TTC.

2) **Travaux logement** : Les lambourdes sous le parquet du logement communal n°8 situé au-dessus du SIAEP sont remplacées pour un montant de 759,00 € TTC.

3) **Salle d'Animation Multiculturelle** : Afin d'avoir des connections internet dans la salle d'animation multiculturelle, par 12 voix pour et 1 contre, il est décidé de faire installer un switch et un accès Wi-Fi pour un montant total de 560,40 € TTC.

4) **Travaux de fauchage** : C'est l'entreprise ETA LECORNU qui a été retenue pour 2021 pour un montant de 11 806,22 € TTC.

5) **Travaux de sécurisation devant l'école maternelle** : C'est l'entreprise TOFFOLUTTI qui a été retenue pour ces travaux pour un montant de 45 253,20 € TTC. Lors de ces travaux, il a été décidé d'installer plus de barrières de sécurité de part et d'autre du plateau de ralentissement. Le coût supplémentaire sera de 6 120,00 € TTC.

Par 11 voix pour, 2 contre et 2 blancs, le conseil municipal valide le devis de décoration artistique de Benoît DELOMEZ. Cette fresque réalisée en bois sera installée à l'angle du mur de la cour de récréation de l'école maternelle.

6) **Taux d'imposition** : Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021.

7) **Résidence âges et vie** : Il est nécessaire de déplacer et d'enfourer la ligne électrique moyenne tension qui passe dans la parcelle où sera

construite la résidence âges et vie. Le coût de cette opération s'élève à 48084,28 € TTC.

8) **Bien sans maître** : Actuellement une parcelle de la commune n'a plus de propriétaire connu depuis plusieurs décennies. Il est décidé d'engager des démarches pour que cette parcelle de 64 ares revienne dans le domaine privé de la commune.

9) **Repas des cheveux blancs** : La date est fixée au 17 octobre 2021. C'est le restaurant du Parc qui assurera le repas.

10) **Vaccination COVID** : Les pompiers de Rânes vont organiser une journée de vaccination le samedi 12 juin dans la salle polyactivité située derrière la caserne des pompiers. La deuxième injection est fixée au samedi 24 juillet. Les inscriptions se font auprès de SDIS de l'Orne au 02-33-81-35-53

11) Divers :

a. Le conseil municipal a pris connaissance de la démission de Jean-Yves BLOT.

b. Un Food-truck souhaite venir le dimanche soir sur la place de Rânes. Il propose des pizzas, paninis, plats cuisinés, lasagnes,... Le conseil municipal a donné son accord.

c. A la demande du directeur d'école, une subvention exceptionnelle de 2000 € est accordée pour participer au financement de la classe de mer qui aura lieu à Ouistreham en septembre 2021.

d. Suite à l'annulation des festivités habituelles du 15 août pour raison de pandémie, un conseiller municipal propose d'organiser avec les commerçants une animation pour cette journée-là.